

Sa clientèle commerciale, loin de s'amoindrir, s'est développée après la panique, puisque le chiffre des escomptes et avances a gagné bien près de \$400,000.

Il est maintenant difficile aux directeurs de la banque nationale de ne pas envisager la question d'une augmentation du capital-actions. Elle a atteint la limite de circulation que lui permet son capital et, elle ne peut guère augmenter son chiffre actuel des prêts consentis au commerce.

La cité de Québec où elle a son siège principal est florissante et son commerce et ses industries vont sans cesse progressant. A Montréal, où est sa principale succursale, la banque Nationale voit, sous l'habile direction de son gérant, les affaires devenir plus importantes et plus profitables. Dans les autres succursales de province les affaires sont également prospères, comme le dit le rapport des directeurs.

Tout donc nous fait supposer qu'avant bien longtemps, la Banque Nationale se verra appelée par la confiance du public à élever son capital actuel à la hauteur de sa prospérité présente et future.

La Banque Nationale est entre bonnes mains. Sa direction et son personnel conduisent la barque avec habileté et les actionnaires ont lieu de se féliciter d'avoir à leur tête des hommes qui, périodiquement, leur distribuent de bons dividendes et placent avec régularité \$50,000 de plus au montant de la réserve.

COMPARTIMENTS FRIGORIFIQUES

Le projet de loi suivant a été déposé devant le Parlement :

“ Le Gouverneur en conseil pourra passer des contrats avec H. et A. Allan et Robert Reford et Compagnie, pour l'établissement de com-

partiments frigorifiques sur leurs paquebots voyageant entre Montréal et le Royaume-Uni, durant les saisons de navigations mil neuf cent et mil neuf cent un, aux termes et conditions que le Gouverneur en conseil jugera à propos, la somme à payer pour cet emmagasinage à froid ne devant pas dépasser vingt-huit mille sept cent cinquante piastres en une seule année.”

Nous ne pouvons qu'applaudir à toute mesure qui aurait pour effet de faciliter nos exportations.

LE TRAVAIL A PARIS

L'Exposition qui termine le siècle ramène naturellement les regards de l'univers entier sur le Paris industriel et commercial, aussi croyons-nous,—en mettant devant les yeux de nos lecteurs, les chiffres qui suivent—faire de l'actualité.

Aujourd'hui, Paris n'est pas plus grand qu'il y a quarante ans ; la densité de la population s'est néanmoins accrue dans une notable proportion, puisque le recensement de 1896 indique 2,536,834 Parisiens ; en comptant la banlieue, 8,360,514. Les maisons de Paris sont au nombre de 73,174 ; le total des locaux divers n'est pas moindre que 101,892.

Pour nous documenter sur le mouvement parisien de la période contemporaine, nous n'avons guère que l'enquête menée par la Chambre de Commerce en 1872, enquête incomplète, puisqu'elle ne porte que sur les conditions du travail. Heureusement, les recensements qui se sont succédé depuis 1866 portent des détails et des observations beaucoup plus complet que les précédents.

Celui de 1896 notamment, dirigé par les soins de l'Office du Travail, est fort utile à consulter. Il constate l'existence, à Paris, de 120,189 établissements de plus d'une personne et 189,435 petits patrons des